

L'édito

de **François Viot**
Directeur
de la rédaction
@fviot



Des chaînes qu'on abat

Les petites chaînes payantes veulent faire entendre leur voix dans l'élaboration de la future loi de l'audiovisuel. Étranglées par les quotas français, elles meurent - quarante chaînes ont fermé en trois ans - ou se délocalisent au Luxembourg... Un exemple par l'absurde : **une chaîne de mangas qui doit diffuser des dessins animés français!** « C'est comme si un restaurant végétarien servait de la viande », objecte **Richard Maroko**, le président de l'ACCeS qui regroupe les chaînes du câble/sat.

Cette réglementation empêche de contribuer efficacement à la création : pour remplir leurs obligations d'œuvres hexagonales, les thématiques confectionnent des grilles d'été avec des rediffusions qui exaspèrent. Car, au bout du compte, ce sont les téléspectateurs qui pâtissent de ce système. Dans le combat pour améliorer les programmes, *Télécâble Sat Hebdo* défend les chaînes et ses abonnés...